

PROVINCE DE QUÉBEC36^e LÉGISLATURE1^{re} SESSION

QUÉBEC, LE 16 DÉCEMBRE 1999

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 16 décembre 1999*

Aujourd'hui, à quatorze heures, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- | | | | |
|-------------------|---|--------------------|--|
| n ^o 22 | Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite dans les secteurs public et parapublic | n ^o 96 | Loi modifiant la Loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles |
| n ^o 84 | Loi modifiant la Loi sur la Société des loteries du Québec | n ^o 98 | Loi modifiant la Loi sur la Régie des installations olympiques |
| n ^o 85 | Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit | n ^o 198 | Loi proclamant le Jour commémoratif de l'Holocauste-Yom Hashoah au Québec |
| n ^o 90 | Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives concernant la gestion des matières résiduelles | n ^o 199 | Loi sur les races animales du patrimoine agricole du Québec |
| n ^o 91 | Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement de certains projets | | La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur. |
| n ^o 92 | Loi sur le ministère des Finances | | |